



ANADER

N°14 - Août 2009

Le Partenaire

Bulletin de liaison de l'Agence Nationale de Développement Rural

Dossier :

La production vivrière : Un enjeu national.



Vie de l'entreprise



VIH/SIDA : Concours National des Comités Villageois de lutte

LA PRODUCTION VIVRIERE EN COTE D'IVOIRE

Les cultures vivrières présentent une importance capitale pour les populations aussi bien humaines que pour le bétail. Car elles entrent directement dans leur alimentation et leur assurent la vie d'où leur appellation de « produits vivriers ».

Abondantes et diverses en CI, elles sont représentées par le riz, le maïs, le mil, le sorgho, le fonio, l'igname, la banane plantain, le manioc, la patate douce, le tarot, les légumes et les maraîchers. Produites par les populations rurales essentiellement des femmes, elles sont destinées à l'autoconsommation, même si une quantité relativement importante est commercialisée.

Évaluées à 11 millions de tonnes en 2000, ces productions sont nettement au-delà des besoins de la population de notre pays.

Malgré cette forte présence, il arrive souvent que l'interrogation sur la possibilité d'une famine frappant le pays se pose. En réalité, ces questions reviennent chaque fois que survient un problème d'approvisionnement en riz blanchi.

Autrement dit, dans l'esprit des populations des villes, grandes consommatrices de riz, cette denrée a supplanté l'ensemble des autres produits vivriers. Cette particularité s'explique par le fait que le riz est la seule production vivrière au niveau de laquelle la Côte d'Ivoire est déficitaire, ne produisant que 700 000 T par rapport aux besoins estimés à 1.400 000 T de riz blanchi.

Quand des problèmes se posent sur le marché mondial de riz, il y a alors des inquiétudes qui favorisent les amalgames constatés.

Sans nier au riz ses qualités, il faut noter que la Côte d'Ivoire, dispose de nombreux autres produits et en quantité suffisante pour la consommation des populations.

Ce dossier sur « les cultures vivrières » qui vous est présenté dans ce numéro a pour objet de vous donner des informations sur le système de production des vivriers de notre pays.

M. GUEDE Béhinan
DG ANADER

SOMMAIRE

2 éditorial.....



3 vie de l'entreprise.....



- VIH/SIDA : Concours National des Comités Villageois de lutte
- La Direction Régionale Centre honore trois de ses Agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite

5 dossier.....

- La Côte d'Ivoire peut-elle s'assurer une sécurité alimentaire ?
- Production et commercialisation des cultures vivrières
- Un programme d'urgence pour la souveraineté alimentaire
- Biocarburants et sécurité alimentaire
- La pyramide alimentaire



12 Les Gens de l'ANADER.....

- Les mariages



Le Partenaire

Directeur de publication :
GUEDE Béhinan

Rédacteur en chef :
AKPRO Essoh M.F.

Comité de rédaction :
DMDCC

Contacts :
Siège Social,

Boulevard de la Paix
(CARENA)

BP V 183 Abidjan

Tél. : (225) 20 21 39 98

Fax : (225) 20 21 10 58

E-mail : zeze@anader.ci

Site Web :

www.anader.ci

VIH/SIDA : Concours National des Comités Villageois de Lutte (CVLS) LE PEPFAR met les CVLS en compétition



Le DG de l'ANADER lors de la cérémonie de lancement officiel du CVLS

Le siège de l'ANADER a abrité le lancement officiel du concours national des comités villageois de lutte contre le sida (CVLS), le lundi 02 février 2009. Ce concours initié par le Programme PEPFAR/ANADER (PPA) a pour objectif global d'assurer une meilleure implication des CVLS dans la lutte contre le VIH/SIDA à travers une appréciation quantitative et qualitative de leurs interventions.

Pourquoi un concours pour évaluer les CVLS ? Pour Mme KONAN Nathalie BOGUI, Directeur Exécutif du PPA, les comités villageois restent un maillon important de la stratégie mise en place par l'ANADER pour mieux impliquer les populations rurales dans la lutte contre le VIH/SIDA. En effet, les CVLS sont ces organisations chargées de conduire la lutte contre ce fléau dans les villages (sites et satellites) couverts par le Programme. A ce titre, les CVLS ont reçu dans le cadre du PPA plusieurs formations sur les différents thèmes de la lutte contre le VIH/SIDA ; notamment la prévention, la prise en charge communautaire des personnes vivant avec le VIH (PVVIH), la

sensibilisation à l'abstinence et bien d'autres thèmes.

Le PPA, débuté en 2005, est aujourd'hui à sa troisième période d'exécution de ses activités. A cette étape précise de sa mise en oeuvre, les principaux animateurs du Programme PEPFAR/ANADER ont jugé utile de marquer une pause afin de jeter un regard rétrospectif sur leur collaboration avec les comités villageois de lutte contre le sida.

Ce concours dont les résultats seront probablement proclamés en avril 2009, a le soutien total du ministère de la lutte contre le sida (MLS). Pour témoigner de ce soutien, Dr ADJOBI Christine NEBOUT, ministre de la lutte contre le sida, a honoré de sa présence la cérémonie de lancement de ce concours, placée sous sa présidence. Dans son allocution, Mme le ministre a exprimé

“ Le PPA, débuté en 2005, est aujourd'hui à sa troisième période d'exécution de ses activités. ”

sa reconnaissance et adressé ses félicitations à l'ANADER pour la qualité du travail accompli en matière de lutte contre le VIH/SIDA en milieu rural. L'ANADER est un précurseur dans la décentralisation de la lutte contre ce fléau, a-t-elle reconnu. Car avant même la création d'un ministère spécifique de la lutte contre ce fléau, l'ANADER avait déjà impulsé sa stratégie de lutte basée sur la création d'organisations à base communautaire dans chaque village. Les résultats de cette stratégie sont tellement probants que le ministère de la

lutte a décidé de confier à l'ANADER l'installation des CVLS sur toute l'étendue du territoire national.

L'illustration de ces résultats est donnée ici par quelques statistiques enregistrées par le PPA :

- D'octobre à décembre 2008, 59.434 personnes ont été touchées par les campagnes de prévention ;
- La sensibilisation à l'abstinence a concerné 24.500 jeunes dont 43% de filles ;
- services de soutien à l'hygiène de vie (moustiquaires imprégnées, préservatifs, sels de réhydratation orale...) ont été apportés à 1751 personnes vivant avec le VIH ;
- 10.538 OEV identifiés ont au moins reçu un des services de soutien ;
- 18238 personnes ont été dépistées d'avril à décembre 2008.

Tous ces résultats reflètent en fait l'engagement du Directeur Général de l'ANADER dans cette lutte. En effet, instruit de la situation de certains pays de l'Afrique australe où des villages entiers ont disparu du fait du sida, le DG a décidé d'impliquer sa structure pour éviter ce sort aux populations rurales ivoiriennes.

Prendre un tel pari pour l'ANADER, « le Partenaire privilégié du monde rural », n'est que pure logique, quand on sait que l'agriculture est encore pour longtemps la base de l'économie ivoirienne.

C'est donc à juste titre que Mme ADJOBI Christine déclare que le sida, plus qu'une affaire de santé, est une affaire de développement.

LES LAUREATS RECOMPENSES

Les résultats du concours national des comités villageois de lutte contre le sida (CVLS) initié par le programme PEPFAR/ANADER (PPA), ont été proclamés, le vendredi 21 août 2009, à l'auditorium de la Caistab à Abidjan Plateau.

Organisé, plutôt pour encourager et remercier les CVLS pour leur dévouement dans la lutte contre le sida, que dans un esprit de compétitivité, le concours national des CVLS a récompensé les lauréats.

Trois CVLS par zone ont été ainsi primés. Il s'agit des CVLS suivants : Débrimou, N'gatty, Iopou (Dabou), Belleville, Yokoria, Bidiawan (Daloa) ; Gripazo, Ottawa, Logbozoa (Soubré) ; Aprompronou, Djangobo, Adou Koffikro (Abengourou) ; Kotronou, Mérékou, Tankéssé (Tanda) ; Touih, Gagui, Gabiagui (San Pedro). Les lots distribués aux lauréats sont constitués de comptes dans une structure de microfinance, trophées et mobylettes et récompenses diverses.

La Direction Régionale Centre honore trois de ses Agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite



Le DR CENTRE, entouré de deux des agents honorés

Trois agents de la Direction Régionale Centre admis à faire valoir leurs droits à la retraite le premier janvier 2009, ont été honorés par leurs collègues, le vendredi 27 mars 2009. Ce sont messieurs ADOUAKOUA Kouamé Michel, CSRFMG, BROU Koua Joseph, Assistant CURSE et IRIGO Gogbé, Chauffeur.

Organisée par la Mutuelle Interne de la DR Siège dénommée « Caisse de Solidarité », la cérémonie était présidée par monsieur N'GUESSAN Kouakou, Directeur Régional. Monsieur KOUAME Antoine, Chef Section Formation, président de ladite Mutuelle, a situé le contexte de la cérémonie en insistant

sur les qualités morales et l'esprit de solidarité des trois retraités. Il a ensuite exhorté tous les agents de la DR Siège à adhérer à cette Mutuelle qui reste un outil précieux de la Solidarité et de l'entraide entre les agents.

Il convient de souligner que la Caisse de Solidarité de la DR Siège a été créée en Octobre 2007. Grâce aux efforts de ses membres, cette Caisse se porte très bien financièrement. Ainsi,

pour dire merci à ces frères admis à faire valoir leurs droits à la retraite pour leur dévouement et leur engagement à la cause de la Solidarité, la Mutuelle reconnaissante a remis à chacun d'eux une enveloppe.

A la suite du président de la mutuelle, le Directeur Régional a loué les mérites de ses anciens collaborateurs tout en insistant sur les qualités professionnelles de chacun d'entre eux. Il leur a demandé de toujours se considérer comme agents ANADER et que les portes de l'entreprise leur restent ouvertes. Désormais hors de l'ANADER, ils ont le devoir de vendre l'image de la structure et si possible lui apporter des marchés au moment où la

contractualisation est d'actualité.

Le Directeur Régional a aussi demandé à ses collaborateurs encore en service de suivre l'exemple des trois amis en cultivant l'humilité, le respect de l'autre, le professionnalisme et l'esprit de solidarité.

“ ...le Directeur Régional a loué les mérites de ses anciens collaborateurs tout en insistant sur les qualités professionnelles de chacun d'entre eux. ”

Pour terminer son propos, Il a demandé à Dieu le tout puissant de leur donner une bonne santé et une longévité afin qu'ils puissent profiter des fruits de leur retraite.

Intervenant au nom des bénéficiaires, Monsieur BROU Koua, très ému a tenu tout simplement à remercier le Directeur Régional et ses collaborateurs, le président de la Caisse de solidarité ainsi que l'ensemble des mutualistes pour cet hommage.

KOUAME ANTOINE
Chef Section Formation

La LIS honore les Secrétaires de l'ANADER



Mesdames Kouakou Marie-Claire et Assindjo M. Marie-Louise

Le jeudi 04 juin 2009 est un jour à marquer d'une pierre blanche pour Mesdames Assindjo M. Marie Louise et Kouakou Née Koffi A.

Marie-Claire, secrétaires à l'ANADER. En effet, elles ont été honorées au plan national par la Ligue Nationale des Secrétaires (LIS) à

l'occasion de la cérémonie d'investiture de la nouvelle présidente nationale, Madame Agnès Diarrassouba Kélétiogui. Un trophée leur a été remis en reconnaissance de leur meilleure participation aux conférences organisées par la LIS.

Les lauréates, heureuses, disent recevoir cette distinction non pas à titre personnel, mais au nom de l'Union des Secrétaires et Assimilés de l'ANADER (US2A). Elles le dédient à Monsieur Guédé Béhinan, Directeur Général de l'ANADER, Président d'Honneur de leur Union.

Rappelons que Madame Agnès Diarrassouba Kélétiogui dont c'était l'investiture ce 4 juin a été élue Présidente de la LIS à l'occasion du 1er congrès extraordinaire de la Ligue organisé les 20 et 21 octobre 2008. Elle succède à ce poste à Madame Alexise Gogoua.

La Côte d'Ivoire peut-elle s'assurer une sécurité alimentaire ?

La flambée des cours mondiaux des denrées alimentaires a eu pour conséquence, l'embrasement du front social dans plusieurs pays africains, dont la Côte d'Ivoire où des manifestations de colère contre la vie chère ont eu lieu les 31 mars et 1er avril 2008.

Ces manifestations de colère des populations, baptisées par la presse occidentale d'« émeutes de la faim », posent le problème de la sécurité alimentaire des pays en développement.

La sécurité alimentaire, c'est la disponibilité ainsi que l'accès à la nourriture en quantité et en qualité suffisante. C'est donc la possibilité pour un pays de subvenir aux besoins alimentaires de son peuple par sa seule production.

Partant de cette définition, l'on est en droit de s'interroger sur la capacité des pays du Sud et plus particulièrement des pays africains à assurer une sécurité alimentaire à leurs populations.

Ramenée à la Côte d'Ivoire, la question peut se décliner ainsi : La Côte d'Ivoire peut-elle avoir faim ?

A première vue, cette question frise l'hérésie, la Côte d'Ivoire étant un pays agricole. En ce sens que ce pays a tous les atouts naturels pour le développement de l'agriculture : une végétation diversifiée, favorisée par un climat où l'eau est un élément fondamental. Il est vrai que ces dernières années, les effets du changement climatique ont quelque peu bouleversé la situation.

Mais en Côte d'Ivoire, l'agriculture a toujours joué un rôle considérable dans le développement économique. En effet, dès l'accession du pays à l'indépendance, les autorités politiques ont assigné un rôle-clé à

l'agriculture : être le pilier du développement économique.

A ce titre, elle fournit les devises (provenant de l'exportation de produits agricoles) nécessaires à la création d'infrastructures, à l'industrialisation. Le développement des cultures agricoles d'exportation (café, cacao, ananas, coton banane, palmier à huile...) a donc retenu plus l'attention des pouvoirs publics que celui des cultures vivrières. Cependant, l'Etat n'a pas délaissé totalement le secteur vivrier. Il faut retenir par la même occasion, que le comportement de l'Etat vis-à-vis du secteur vivrier a évolué de façon contradictoire. Il va entreprendre au milieu des années 60 jusqu'à la fin des années 70 la promotion des cultures vivrières dans le cadre de sa politique d'autosuffisance alimentaire. Cette promotion a



pris en compte quelques produits comme le riz (avec la création de la SODERIZ), le manioc (dans la région de Toumodi) puis quelques cultures maraîchère et fruitière (dans le cadre de la SODEFEL) avec des résultats probants. Malheureusement, ces efforts seront interrompus. En effet, à partir des années 80, l'Etat va opter pour une politique d'importation de riz, qui va freiner le développement de cette spéculation.

En 1976, la Côte d'Ivoire satisfaisait ses besoins en consommation de riz. A cette époque, la population était de 7 millions d'habitants. Tout Etat souverain devant, sans être autosuffisant, produire une proportion très grande de ses besoins, la CI a couvert 100% de sa consommation. Cette proportion est passée à 75% en 1985. A cette même époque, les pays asiatiques produisaient un riz qui était sur le marché international à 75 FCFA le kilo quand le riz local se situait à 150 FCFA. Donc l'option était d'acheter le riz sur le marché international au lieu de subventionner les productions rizicoles nationales.

Ce choix, qui en son temps paraissait meilleur, a rendu la Côte d'Ivoire dépendante des importations du riz pour ses besoins de consommation de cette denrée.

C'est dans ce contexte, où la Côte d'Ivoire importe près de 60% de sa demande nationale, qu'intervient la flambée des prix des produits alimentaires dont le riz.

Quand le prix du riz prend ainsi l'ascenseur, ce sont les populations urbaines, pour qui cette céréale constitue l'aliment de base, qui subissent cette situation de plein fouet.

Biocarburants et sécurité alimentaire

Nourrir la population, voici l'objectif premier de l'agriculture. Dans nombre de pays africains, l'agriculture pilier de l'économie, est tournée vers les cultures de rente ; conséquence de ce choix, l'agriculture vivrière est réduite à sa portion la plus congrue. On fait du maraîcher pour juste nourrir la famille et le cacao ou le café le coton et l'hévéa pour engranger des richesses.

La récente flambée des prix des denrées agricoles a rappelé au monde que l'humanité n'a

pas beaucoup à manger surtout ceux des pays africains.

Comment faire de l'agriculture pour garantir la sécurité alimentaire ? Le monde en est à cette réflexion qui n'a pas encore été résolue, que le boom des biocarburants vient corser la donne.

En CI, certains ne jurent que par le jatropha. En quête de culture de rente en ces temps où les chocolatiers menacent de boycotter le cacao ivoirien pour délit d'enfant esclaves dans les

cacaoyères et le café confronté aux normes de qualité européennes-ochratoxine oblige-les exploitants agricoles de la nouvelle génération pensent que le jatropha peut être une solution.

Sans trop en savoir sur cette culture dans notre pays, certains ont déjà mis en place des hectares de plantations de jatropha.

Séduits par la possibilité de faire fortune ils n'hésitent pas à faire ce saut dans l'inconnu.

Production et Commercialisation des Cultures Vivrières



Vue d'un champ de manioc
(Ph : TIEMELE Ekou)

Place des productions vivrières dans l'économie ivoirienne

Les cultures vivrières occupent plus de 2.300.000 actifs agricoles majoritairement féminins.

Les cultures vivrières, c'est aussi plus de 2.400.000 hectares cultivés par an.

De part leurs tonnages (11.000.000), les produits vivriers viennent en tête de toutes les productions agricoles du pays pour un chiffre d'affaires de plus de 700 milliards de FCFA soit 7% du PIB.

Seulement 25% de ce volume est commercialisé chaque année.

Les principales spéculations vivrières:

Le riz

Quantités produites : de 1.100.000 tonnes en 2000, la production actuelle est d'environ 700.000 tonnes.

Zones de production : Toutes les régions de Côte d'Ivoire et principalement dans les régions de Man, Daloa, Gagnoa, San Pédro, Divo, Lakota.

Le riz est produit d'abord pour l'autoconsommation.

Le maïs

Quantités produites : 639.000 tonnes,

Zones de production : Dans toutes les régions de Côte d'Ivoire.

Le manioc

Quantités produites : 2.342.000 tonnes,
Zones de production : Régions guinéennes et moyennes de la Côte d'Ivoire

L'igname

Quantités produites : 5.500.000 tonnes
Zones de production : Régions Nord, Nord-Est et Centre de la Côte d'Ivoire.

La banane plantain

Quantités produites : 1.511.000 tonnes,
Zones de production : Man, Duékoué, Daloa, Issia, Soubré, Oumé, Divo.

L'arachide

Quantités produites : 155 000 tonnes,
Zones de production : Régions centre et Nord de la Côte d'Ivoire

Les légumes

Quantités produites : 760 000 tonnes
Zones de production : Toutes les régions de la Côte d'Ivoire pour les légumes de type africain et autour des grandes villes pour les légumes dits de type européen. Notons le cas spécifique de la tomate qui est produite aujourd'hui presque exclusivement dans les départements d'Abengourou et d'Agnibilékrou.

Des céréales de moindre importance en volume telles que le mil, le sorgho, le fonio sont produites dans la région Nord avec des quantités totales avoisinant annuellement 150 000 tonnes.

Il faut noter enfin des spéculations comme la patate douce et le tarot dont on ne maîtrise pas le niveau de production mais qui représentent dans certaines régions, l'alimentation de base des populations

Le profil de la situation alimentaire en Côte d'Ivoire

L'analyse de la situation alimentaire de la Côte d'Ivoire aboutit à un bilan acceptable. En effet, avec une production vivrière brute estimée à plus de 11 000 000 tonnes en 2002, la CI dispose de ressources largement supérieures à ses besoins de consommation. Cependant, le pays se trouve contraint d'importer à grands frais des quantités considérables de riz, spéculation pour laquelle il affiche un déficit. De l'ordre de 700 000 tonnes aujourd'hui, ce déficit est matérialisé par un niveau élevé d'importations de riz blanc.

Plusieurs raisons expliquent cette situation particulière du riz :

- le choix politique opéré il y a quelques années par l'Etat d'acheter du riz sur le marché international au lieu de subventionner la production rizicole ivoirienne,
- la croissance de la demande nationale consécutive à une démographie élevée (3,8%/an) doublée d'une croissance exponentielle des populations urbaines (5,3%/an) ;
- le poids élevé du riz dans la structure de consommation des ménages urbains ;
- les pratiques protectionnistes des acteurs des filières vivrières caractérisées par le développement de véritables oligopoles fermés et les stratégies paysannes pour réduire les risques dus aux climats et à l'instabilité des prix.



Des tubercules d'Ignames (Ph : TIEMELE Ekou)

Caractéristiques des productions vivrièresLe système de production des vivriers

Le système ivoirien de production des vivriers s'apparente encore à une activité

d'autosubsistance, menée essentiellement par les femmes.

Le tableau suivant présente les atouts et les contraintes de ce système qui permet un

approvisionnement des populations en igname, banane plantain, riz, maïs, ... principaux produits qui entrent dans leur alimentation.

ATOUTS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> • L'existence d'un marché potentiel ; • L'existence de voies de communication praticables en toutes saisons; • L'existence de variétés sélectionnées d'espèces vivrières mises au point localement par les structures de recherche et disponibles immédiatement ; • La vocation agricole du pays au regard des conditions naturelles et des ressources humaines. En effet la Côte d'Ivoire dispose de ressources abondantes en terres, une pluviométrie suffisante, des agriculteurs généreux dans l'effort et un savoir-faire traditionnel appréciable; • L'existence de l'ANADER (avec ses centres de formation) pour le conseil agricole, les études et la formation; • La mise en place du fonds national de solidarité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une production issue d'exploitants individuels agissant sur de micro-parcelles (0,25 à 0,80 ha) ; • Un objectif d'autoconsommation chez les producteurs; • Une prépondérance de la culture pluviale ; • Un système cultural itinérant, extensif, manuel, utilisant très peu d'intrants agricoles et dévoreur d'espace; • Une main d'œuvre rare et chère ; • Des difficultés d'accès aux facteurs de production ; • Un accroissement important des superficies plantées en cultures pérennes (café, cacao et palmier à huile) réduisant du coup les espaces réservés aux cultures vivrières ; • Un système de commercialisation tributaire du secteur informel, donc non organisé; • Une instabilité des prix due au caractère saisonnier des productions ; • Des difficultés de financement des campagnes • Des produits trop périssables ; • Des produits très mal distribués ; • Des coûts de transport très élevés ; • Inexistence de systèmes d'information sur les marchés.

- Les perspectives

Développer le secteur des cultures vivrières, c'est s'attaquer aux contraintes ci-dessus énumérées. Autrement dit, il s'agit de résoudre des problèmes de :

- Production : utilisation de matériel végétal amélioré, application rigoureuse des itinéraires techniques, par l'observation des calendriers culturaux et l'utilisation efficiente des facteurs de production agricoles pour réduire les pénuries saisonnières ;
- Commercialisation : organisation des producteurs pour la mise en commun des productions, connaissance des marchés par la mise au point de systèmes d'information

performants, connaissance des méthodes de formation des prix,

- Financement : en attendant la mise sur pied d'un organisme de financement agricole, les producteurs à travers leurs organisations, doivent adhérer aux structures de micro-financement existantes.
- Conservation : mise à disposition aux opérateurs de petites technologies de transformation et de conservation en vue de mieux valoriser les productions vivrières ;
- Transport : amélioration des voies d'accès aux zones de production.

En conclusion, La Côte d'Ivoire dispose d'un ensemble de cultures vivrières (céréales et tubercules) avec des niveaux de production capable d'assurer ses

besoins de consommation. En effet, maïs, mil, fonio, sorgho, manioc, banane plantain, igname, patate, tarot, arachide, légumes (tomate, aubergine, gombo, etc...) marâcher (salade, chou, carotte, etc...), autant de produits qui entrent chaque jour dans l'alimentation des ivoiriens.

Un problème important demeure cependant, celui du riz dont le faible niveau de production exige des importations notoires pour combler les déficits observés. Cependant, la CI dispose de toutes les conditions pour produire du riz et limiter sa dépendance vis à vis de l'extérieur. Il suffira pour cela d'inverser les choix politiques faits il y a quelques années : accepter de subventionner la production locale et acheter moins sur le marché international....

Un Programme d'Urgence pour la Souveraineté Alimentaire

La Côte d'Ivoire est le deuxième producteur de l'espace UEMOA avec 700 000 tonnes de riz blanchi (en 2005), après le Mali (945 000 tonnes) et avant le Sénégal (279 000 tonnes). Avec ce tonnage, la production nationale de riz ne satisfait que 50% de la consommation intérieure estimée à 1 300 000 tonnes, malgré les conditions favorables à la culture du riz. Pour combler ce déficit, la Côte d'Ivoire a recours à des importations massives qui se chiffrent aujourd'hui à plus de 150 milliards de Fcfa, et provenant essentiellement des pays asiatiques tels que la Chine, la Thaïlande, le Vietnam et le Pakistan.

La Thaïlande qui est le principal fournisseur de la Côte d'Ivoire avec 50% des importations, connaît une forte baisse de production d'environ 25% due à des raisons de variations climatiques.

En effet, la Thaïlande a produit en 2006, 30 millions de tonnes de paddy et exporté 8,8 millions de tonnes de riz blanc. La production de paddy de 2007 a baissé jusqu'à 22 millions de tonnes de paddy, soit 8 millions de tonnes en moins qu'en 2006.

Avec ses pays fournisseurs dans l'impossibilité de satisfaire ses besoins et une production nationale déficitaire, la Côte d'Ivoire se trouve dans une situation bien délicate.

Ainsi, la rareté du riz blanchi constatée sur le marché mondial en 2007 pose avec acuité le problème de l'autosuffisance en riz en Côte d'Ivoire. Face à cette situation qui a occasionné des manifestations de rue, la Côte d'Ivoire s'est engagée à conduire un programme d'urgence « Tous pour le riz » pour le court terme en vue de parer au plus pressé.

Ce programme va contribuer au cours de la campagne 2008/2009 à atténuer de façon urgente la pénurie en perspective de riz au plan mondial, et à la stabilisation de la production au niveau des sites aménagés, améliorer les conditions de production et de transformation, favoriser la création d'emplois et consolider les organisations professionnelles agricoles.

La mise en œuvre de ce programme suppose la réalisation de plusieurs actions dont les plus saillantes sont les suivantes :

- mettre en culture de riz, environ 34 000 ha de terres aménagées ou en condition inondée,
- mettre en culture intensive de riz, 5 000 ha de plateau en condition pluviale au nord du pays,
- mettre à la disposition des exploitants de ces sites les intrants agricoles (engrais, herbicides et semences en partie),

- mettre en plus à la disposition des populations des régions du Moyen Cavally, des 18 Montagnes, des Savanes, du Bafing, du Denguélé et du Worodougou, des petits matériels,

- Encourager la mise en valeur des plaines inondables des régions favorables à ce type de riziculture, par apport de semences et engrais,

- Réhabiliter 1 000 ha de bas fonds sur les 3 400 ha prévus par l'EPDI,

- Initier la production de semences de variétés améliorées et productives à grande échelle pour les prochaines campagnes.

La superficie concernée par le programme est de 33 900 ha pour le riz de bas fonds et de 5 000 ha pour le riz de plateau, soit au total 38 900 ha.

Le programme d'urgence « Tous pour le riz », évalué à 16 735 600 000 F CFA, permettra d'atteindre les résultats suivants :

- 200 000 tonnes supplémentaires de riz blanchi pour une valeur marchande de plus de 60 milliards de francs CFA dans l'année 2008 ;

- Mise en marché de 900 000 tonnes de riz blanchi issue de la production nationale ce qui réduira les importations de 25% en 2008 et permettra une économie de devise d'environ 35,7 milliards de francs CFA ;

- Un prix de vente de cette production au consommateur relativement maîtrisée autour de 300 FCFA le kilogramme permettant de contribuer à l'apaisement du front social ;

- La création d'au moins 20 000 emplois supplémentaires dans la filière.

Ce programme d'urgence est en fait un volet de la stratégie globale du gouvernement ivoirien pour

POINT DES SUPERFICIES AMENAGEES POUR LA RIZICULTURE IRRIGUEE		
N° ORDRE	REGIONS	SUPERFICIES AMENAGEES (HA)
1	BAFING	444
2	DENGUELE	1 700
3	18 MONTAGNES	4 037
4	MOYEN CAVALLY	1 932
5	SAVANES5	510
6	VALLEE DU BANDAMA	3 176
7	ZANZAN	1 069
8	HAUT SASSANDRA	2 150
9	LACS	3 329
10	LAGUNES	230
11	SUD COMOE	30
12	AGNEBY	778
13	MOYEN COMOE	220
14	N'ZI COMOE	981
15	MARAHOUÉ	1 085
16	SUD BANDAMA	714
17	FROMAGER	1 691
18	BAS SASSANDRA	2 025
19	WORODOUGOU	0
TOTAL		31 101

accroître la production nationale afin de sécuriser l'approvisionnement des populations en riz blanchi.

Source : NOTE D'ORIENTATION DE RELANCE DE L'ACTIVITE RIZICOLE EN COTE D'IVOIRE

POINT DES SUPERFICIES INONDABLES ET RIZICULTIVABLES ESTIMEES		
N° D'ORDRE	REGIONS	SUPERFICIES (HA)
1	BAFING	200
2	DENGUELE	300
5	SAVANES	400
6	VALLEE DU BANDAMA	400
8	HAUT SASSANDRA	300
10	LAGUNES	400
15	MARAHOUÉ	200
17	FROMAGER	300
19	WORODOUGOU	300
TOTAL		2 800

Source : l'étude relative à l'élaboration d'un plan de développement de l'irrigation (EPDI) Et PNR

(Un Programme d'Urgence pour la Souveraineté Alimentaire)

Le Riz dans tous ses états

Source : LAROUSSE

Le riz est une source de magnésium ; il contient de la niacine, de la vitamine B6, de la thiamine, du phosphore, du zinc et du cuivre ainsi que des traces d'acide pantothénique de potassium et du fer dans certaines variétés. Le riz blanc est une des céréales les plus pauvres en protéines (certaines variétés améliorées en fournissent cependant jusqu'à 14 g par 100 g).

Origine et histoire

A l'origine le riz poussait à l'état sauvage, mais aujourd'hui les variétés cultivées dans la plupart des pays appartiennent au genre *Oryza*, comptant une vingtaine d'espèces dont deux seulement présentent un intérêt agricole pour l'homme :

- *Oryza sativa* (riz commun asiatique et présent dans la plus part des pays rizicoles dans le monde) originaire de l'Extrême-Orient au pied du mont himalayen donnant du côté chinois la sous espèce *O. sativa japonica*, et du cote indien la sous espèce *O. sativa indica*. La quasi-totalité des variétés cultivées lui appartient, grâce notamment à la grande plasticité de cette espèce et à ses caractéristiques gustatives;
- *Oryza glaberrima*, espèce annuelle originaire d'Afrique occidentale, du delta central du Niger au Sénégal.

La culture du riz semble avoir été adoptée voici plus de 6500 ans, se développant parallèlement dans plusieurs pays : les premières cultures apparaissent en Chine 5000 ans avant notre ère, sur le site de Hemu Du, ainsi qu'en Thaïlande vers 4500 av. J.C., pour ensuite apparaître au Cambodge, au Vietnam et en Inde du Sud. De là, les espèces dérivées appelées *japonica* (type de culture irriguée de zone tempérée, à grains moyens ou petits, dit aussi grains arrondis et de culture inondée de zone tropicale chaude) et *indica* (type de culture irriguée de zone tropicale chaude, à grains allongés, minces et

plats) se sont étendues vers les autres pays asiatiques : Corée, Japon, Myanmar, Pakistan, Sri Lanka, Philippines, Indonésie.

Vers 800 av. J.C., le riz asiatique a été acclimaté au Proche-Orient et en Europe méridionale. Les Maures l'introduisirent en Espagne lors de leur conquête du pays vers 700, il s'est ensuite propagé en Italie dès le milieu du XVème siècle, puis en France et après l'époque des Grandes Découvertes fut implanté sur tous les continents. Ainsi, en 1694, le riz arrive en Caroline du Sud, venant probablement de Madagascar et les Espagnols l'apportèrent en Amérique du Sud au début du XVIIIème siècle.

L'espèce africaine *Oryza glaberrima* s'est répandue depuis son foyer originel, le delta du Niger, jusqu'au Sénégal entre 1500 et 800 av. J.C. mais n'a jamais connu un développement loin de sa zone d'origine. Sa culture a même subi un déclin en faveur de l'espèce asiatique, qui a vraisemblablement été introduite sur le continent africain par les caravanes arabes venant de la côte orientale entre le VIIème et le XIème siècle.

Le riz et le blé sont les céréales les plus consommées au monde. Pour plus de la moitié de la population mondiale, le riz ne fournit pas moins de 50 % des calories de l'alimentation. Il occupe une place si importante en Asie que cela se répercute dans la langue et les croyances locales. En chinois classique, le même terme sert à la fois pour désigner "riz" et "agriculture". Dans plusieurs langues officielles et dialectes locaux, le mot "manger" signifie "manger du riz". Enfin dans la sémantique orientale, les mots "riz" et "nourriture" sont parfois équivalents.

Les différentes formes de Riz

Le riz est classé en fonction de sa taille.

- long grain
- moyen grain
- petit grain

Ces différentes tailles de riz se trouvent sous forme de riz brun ou blanc.

- Le riz brun : ce riz a été décortiqué mais a toujours son son et son germe, le péricarpe uniquement a été enlevé. C'est pour cela que ce riz est plus riche que les autres riz en fibres, fer, riboflavine, potassium, phosphore et zinc.

De plus, le riz brun est la seule forme de riz qui contient de la vitamine E.

- Le riz blanc : c'est la forme de riz la plus connue. Les graines ont été polies pour enlever complètement le péricarpe, le son et la plupart du germe.

- Arborio : c'est un riz italien utilisé dans la préparation de plats italiens tel que le risotto (il peut aussi être utilisé pour la paëlla). C'est un riz blanc assez dur dont la graine est presque ronde. Ce riz absorbe 5 fois son poids en eau quand il cuit, ce qui le rend crémeux une fois cuit.

- Les riz aromatiques :

- o Basmati: le plus connu des riz aromatiques. Il a une saveur de noix distinctive. Il est cultivé en Inde et au Pakistan.

- o Jasmin: c'est habituellement un grain long qui est cultivé en Thaïlande.

- Farine

- Le riz sauvage : ce n'est pas une céréale mais une plante d'une famille différente (*Zizania aquatica*). Il est originaire de l'Amérique du Nord.

Riche en saveur, ce riz est environ trois fois plus riche en protéines que les autres riz et contient aussi beaucoup plus de vitamines B et de fibres.



Riz PADDY (Ph : TIEMELE Ekou)

Les Conditions pour booster la production rizicole de l'Afrique



Riz PADDY (Ph : TIEMELE Ekou)

“L’Afrique dispose suffisamment d’eaux, de terres, d’une grande diversité agro-écologique, d’un capital humain mobilisable et de technologies sous-exploitées faute de systèmes d’innovation performants”, a déclaré Dr Seck, Directeur Général de l’ADRAO, Centre du riz pour l’Afrique, lors de la table ronde sur la pauvreté et la faim.

Ayant ainsi tous les atouts de son côté, l’Afrique peut se nourrir. Mais atteindre ce but exige, six préalables selon Dr Seck :

1-Allouer au secteur agricole un budget conséquent

Augmenter les budgets du secteur agricole, les pays africains ne consacrant en

moyenne que 4 % de leur budget à l’agriculture. Près de six ans après la résolution de Maputo, qui exprimait la volonté des 53 États de l’Union africaine de porter à 10 % ce montant, seuls 10 pays ont tenu leur engagement.

2-Investir davantage dans la recherche

Les publications de l’Afrique ne représentent que 0,3 % du capital des résultats scientifiques du monde et ne compte que 70 chercheurs pour 1 million d’habitants contre 4 380 pour le Japon. Pour améliorer la capacité de recherche du continent, les programmes nationaux, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et les Institutions de recherche avancées (IRA)

doivent être pleinement soutenues.

Investir davantage dans la recherche pour permettre la découverte de solutions techniques mieux adaptées au continent. L’Afrique doit ainsi majorer sa contribution à la

recherche scientifique mondiale, où sa participation en capital n’est que de 0,3 %.

3-Maîtriser l’eau

Maîtriser l’eau pour sécuriser la production et augmenter les rendements. Selon la FAO, l’Afrique n’utilise que 4 % de ses ressources renouvelables en eau. Le riz irrigué permet pourtant de faire deux récoltes annuelles et d’obtenir des rendements trois à quatre fois plus élevés qu’en culture pluviale.

4-Mettre en place des infrastructures de base (magasins de stockage, routes, etc.)

Mettre en place des infrastructures de base (stockage, routes, etc.), pour permettre de lutter contre les pertes post récoltes (qui peuvent représenter 40 à 60 % de la production), mais aussi pour développer des opportunités d’accès au marché et augmenter les revenus des habitants ruraux d’au moins 30 %.

5-Des subventions ciblées pour l’acquisition d’intrants (semences, engrais et petite machinerie, etc.)

Faire des subventions ciblées pour l’acquisition de facteurs de production tels que les semences améliorées, les engrais, l’outillage, etc. En Afrique, pour certains produits tels que le riz, les rendements actuels ne représentent que 30 % environ des rendements potentiels. Il faut donc des subventions ciblées pour compenser le coût des innovations technologiques nécessaires à une hausse significative des rendements agricoles.

6-Soutenir les stratégies nationales, régionales et panafricaines de relance de l’agriculture

Enfin, les pays africains doivent soutenir sans faille les stratégies continentales de relance agricole, comme le Programme détaillé pour le développement de l’agriculture africaine (CAADP) du Nepad.



Un champ de riz (Ph : TIEMELE Ekou)

Des chiffres qui parlent

LES GRANDS PAYS RIZICOLES EN 2003

Superficies cultivées (milliers d'Ha)	Productions (millions de t. de riz paddy)
1. Inde 44.000	1. Chine 166,4
2. Chine 27.398	2. Inde 132
3. Indonésie 11.477	3. Indonésie 52,1
4. Bangladesh 11.100	4. Bangladesh 38,1
5. Thaïlande 11.000	5. Vietnam 34,5
6. Vietnam 7.449	6. Thaïlande 27
8. Philippines 4.094	8. Philippines 14
9. Brésil 3.149	9. Brésil 10,2
10. Cambodge 2.000	10. Japon 9,7
11. Japon 1.665	11. Etats-Unis 9
12. Népal 1.550	12. Pakistan 6,7
13. Etats-Unis 1.213	13. Rép. De Corée 6,1
14. Rép. de Corée 1.013	14. Egypte 5,8
15. Laos 754	15. Nigeria 4,9

Troisième céréale en termes de production après le blé et le maïs, le riz constitue la base de l'alimentation de la moitié de l'humanité.

Cent cinquante millions environ de rizières cultivées dans le monde produisent près de 600 millions de tonnes de riz paddy (non décortiqué), dont 90% en Asie où la Chine et l'Inde totalisent 50% de cette production.

La Thaïlande et le Vietnam sont les pays traditionnellement exportateurs de riz vers l'Afrique.

L'Afrique n'est pas un gros producteur mais un gros consommateur de riz.

L'Afrique importe environ 32% du riz mondial et produit moins de 2%. La production de riz de l'Afrique subsaharienne, selon l'ADRAO, a

augmenté de 3.23% en 1961. En 2005, sa production a atteint environ 14.2 millions de tonnes. Entre 1999 et 2002, les importations de riz en Afrique de l'Ouest étaient de 3.8 millions de tonnes.

Les trois principaux pôles d'importations, selon le CIRAD, sont l'Extrême-Orient, l'Afrique subsaharienne et le moyen-Orient. Dans ces deux derniers pôles, le déficit tend à se creuser de plus en plus en raison d'une consommation croissante et d'une production insuffisante malgré les progrès observés.

En Afrique de l'Ouest les trois principaux importateurs de riz sont par ordre d'importance, le Nigeria, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

Les besoins en riz de l'humanité augmente de l'ordre de 2% par an. La croissance de la production n'étant pas proportionnelle à la croissance démographique, la demande mondiale en riz peut ne pas être satisfaite.

Les prévisions du CIRAD font état de ce que d'ici 2025, la population mondiale va s'accroître de 100 millions d'habitants par an. A cette échéance, c'est près de 8,5 milliards d'habitants qu'il faudra nourrir. Faire face à une telle demande fait que la production du riz est un enjeu planétaire.

La Pyramide Alimentaire

" Dis moi ce que tu manges, je te dirai de quoi tu souffres », car la santé est dans notre assiette. En fait il faut mieux manger pour mieux vivre, conseil le programme national de nutrition."

SUCRE OU PRODUITS SUCRES

Glaces, chocolat, crème glacée....

Limiter la consommation

MATIERES GRASSES

Huile, beurre

Limiter la consommation

VIANDE POISSON OU OEUF

1 à 2 fois par jour.

LAIT OU PRODUITS LAITIERS

Yaourt, lait ou fromage

2 à trois fois par jour

FECULENTS CEREALES ET DERIVES

Pomme de terre, igname, banane, pain, maïs, riz....

3 fois par jour à chaque repas et davantage

si vos activités physiques l'exigent.

FRUITS ET LEGUMES

Papaye, pomme, ananas, carotte, bananes douces, tomates, chou ...

3 à 5 fois par jour à chaque repas et en cas de petit creux.

BOISSONS

De l'eau à volonté, 1,5 à 2 litres par jour.

Comme on le voit, la base de cette pyramide est constituée par l'eau. Elle est donc le socle sur lequel repose une alimentation équilibrée telle que recommandée par le programme national de nutrition de la Côte d'Ivoire.

Il faut bien noter que ces recommandations nutritionnelles ne sont pas celles préconisées dans un régime alimentaire particulier.

Pour préserver notre santé, nous devrions manger un peu de tous ces éléments ci-dessus énumérés par jour en quantités

suffisantes, ce serait l'idéal. En ce sens qu'il arrive que l'alimentation d'un individu, quelque soit son âge, soit constituée uniquement de féculents ou que cette personne abuse de l'un ou l'autre de ces éléments. Ce type d'alimentation est à la base de certaines carences alimentaires. On parle alors de malnutrition. Selon une idée très répandue, à tort d'ailleurs, lorsqu'on évoque la malnutrition, les yeux se tournent vers les personnes de milieu modestes ou des ruraux. Contrairement à cette idée, la malnutrition n'est pas l'apanage des pauvres, c'est la conséquence d'une alimentation non équilibrée.

De la même manière, le visage émacié d'un enfant de milieu pauvre est symptomatique d'une malnutrition en vitamines A et B, de manque de fer ou autres sels minéraux, autant un enfant de bourgeois, qui affiche un embonpoint à la limite de l'obésité, souffre de malnutrition.

Les mariages

Devant DIEU et devant les Hommes, ils sont nombreux les agents ANADER qui se sont engagés dans les liens sacrés du mariage.



M. Migan Maximin (SA2MG) et Mme Migan Marguérite (DFC). L'histoire écrite en M majeur d'un couple 100% ANADER Siège



Ariane Konan (secrétaire du DAFOPA) très radieuse en ce jour où elle est devenue Mme AKOUMIA.

Mme ZRIMBA Annick, secrétaire du DGA et son époux, superbement habillés dans la pure tradition DIDA.



Koffi Philippe (SA2MG), tout heureux, s'est engagé à transporter Diane pour un voyage plein d'amour et de bonheur.

Appelez-la Mme Kacou. Elle, c'est Félicité BOMBO (DFC) devenue désormais épouse Kacou. La brillance des cheveux de Félicité, c'est M. KACOU qui en parle le mieux. Il a été définitivement ébloui par l'éclat de



l'abondante chevelure de sa belle Felly.